



Vos élus CSE

vous ont écouté et demandent

Suite à la dernière NAO appliquée au 1^{er} janvier 2021, vos élus CSE souhaitent renégocier et négocier de nouveaux points.

Voici nos propositions :

→ Les NAO applicables au 1^{er} janvier 2022

Augmentation du point SMC : le coût de la vie et le smic augmente tous les ans, nous demandons une revalorisation du point SMC de 4,9473 à 5,5.

Grilles de rémunération indiciaire : Nous demandons à revaloriser les niveaux de grille en accentuant sur les groupes 1 à 4.3.

Mutuelle : Nous demandons une augmentation de la participation de l'employeur sur la mutuelle pour une participation à hauteur de 60% de l'employeur.

Prime de sujétion : Nous demandons la révision de l'attribution de la prime de sujétion des métiers sous tension pour les métiers qui sont pas encore dans ces listes.

Prime d'astreinte : Nous souhaiterions une revalorisation de la prime d'astreinte.

→ Le référentiel RH

Rétroactivité du Référentiel RH : Suite à l'adoption du nouveau référentiel RH, nous demandons à ce que l'article du RRH 2.7.2 Structure de rémunération indiciaire - Évolution de la rémunération résultant des évolutions professionnelles soit applicable rétroactivement aux situations antérieures des agents avec une reprise de l'expérience initiale.

CPF : Malgré la cotisation de RM sur le compte CPF, nous ne pouvons actuellement pas utiliser nos droits. Quel organisme de formation collecte ces cotisations ? Nous demandons à ce que le financement du Congé Personnel de Formation pour les agents de droit privé soit revu.

Temps partiel : Nous demandons à avoir les mêmes avantages que les fonctionnaires au niveau de la rémunération dans le cadre d'un temps de partiel. Aujourd'hui, le pourcentage de rémunération d'un agent en temps partiel dans la fonction publique est supérieur.

Rupture conventionnelle : Nous souhaiterions revoir les dispositions sur la rupture conventionnelle en les ajoutant au RRH.

Vos élus CSE

Vous pouvez contacter vos élus CSE CFDT :

Géraldine Guenneuguès : 352866

Anita Lotodé (référente harcèlement) : 352535

Jean Philippe Moutoussamy : 308381

Samuel Antoine (délégué syndical) : 352849

Aziz El Haou : 308543

Mickaël Bondon : 352849

